Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 62 (1998)
Heft: 247-248

Artikel: L'identité langagière des élites cultivées d'Arvernie autour de l'an mil et la scripta latina rustica : réflexions à propos du Breve de libros du chapitre cathédral de Clermont (984-1010)

Autor: Chambon, Jean-Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399990

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'IDENTITÉ LANGAGIÈRE DES ÉLITES CULTIVÉES D'ARVERNIE AUTOUR DE L'AN MIL ET LA *SCRIPTA LATINA RUSTICA*: RÉFLEXIONS À PROPOS DU *BREVE DE LIBROS* DU CHAPITRE CATHÉDRAL DE CLERMONT (984-1010)*

1. Comment parler de l'identité langagière dans l'Auvergne de l'an Mil?

1.1. La question de l'"identité langagière' dans l'Auvergne de l'an Mil a été tout récemment lancée par Lauranson-Rosaz (à paraître): trait de courage intellectuel bien digne d'un historien! Mais, se demandera sans doute le linguiste tant soit peu doublé d'un philologue, à partir de quels documents traiter concrètement d'une aussi stimulante question? On ne dispose en effet, à l'échelle auvergnate, d'aucun témoignage métalinguistique explicite susceptible de donner corps à une sociolinguistique rétrospective au sens de Banniard (1992)(1).

Il nous a toutefois semblé que, parmi les documents à notre disposition pour la région et pour la période(2), l'inventaire des livres conservés dans la bibliothèque du chapitre cathédral de Clermont (*Breve de libros Sanctæ*

---

* Nous remercions Christian Lauranson-Rosaz de nous avoir permis d'accéder à l'édition des chartes du chapitre cathédral qu'il prépare avec Martin de Framond, ainsi que de ses remarques sur une première version de ce texte. Nous avons également tiré profit des observations de Marie-Guy Boutier, Yann Greub et Philippe Martel.

(1) À notre connaissance, le seul passage métalinguistique de nos sources est une allusion à la *rusticitas* contenue dans une charte, datant de 958, du cartulaire de Sauxillanges (Doniol 1864, n° 17), charte dont les formulations recherchées diffèrent de celles des chartes contemporaines figurant dans le même recueil: «alodum cui, vetusto vocabulo, latina rusticitas Petrafixa nomen indidit». Le toponyme est identifié par Chassaing / Jacotin avec *la Pierre Plantée*, l.-d., comm. de Brioude, Haute-Loire, *la Peira Fichada* en 1453, *la Peyre Plantade* en 1614. Cf. aussi quelques allusions contenues dans le *Livre des miracles de sainte Foy* de Bernard d'Angers (Lauranson-Rosaz, à paraître).

(2) Tour d'horizon des sources dans Lauranson-Rosaz 1992.

Mariæ) pouvait se prêter, et assez bien peut-être, à une telle interrogation, à condition de la restreindre aux seules élites cultivées de l'Arvernie et d'accepter de l'approcher dans une perspective microscopique et non macroscopique[3].

1.2. Plusieurs fois analysé, édité et/ou traduit par les historiens[4], en dernier lieu par Lauranson-Rosaz (1996, 12-18) avec photographie du manuscrit, traduction et commentaire, ce document bien connu (que l'on trouvera ci-dessous en annexe), rédigé sous l'épiscopat de Begon, *i.e.* entre 984 au plus tôt et 1010[5], porte doublement témoignage sur le milieu culturel et linguistique dont il émane: le chapitre cathédral à la fin du 10e ou au tout début du 11e siècle. À titre de document historique, mais aussi à titre de document linguistique, de *testo di lingua*; il n'a pas cependant attiré, croyons-nous, l'attention des linguistes.

Un premier mode de lecture, l'historique, s'attache au contenu manifeste: il «permet d'avoir une idée des lectures des chanoines auvergnats, cultivés à l'instar des autres clercs de leur temps, étudiant les Saintes Écritures sans pour autant dédaigner Virgile» (Lauranson-Rosaz 1992, 22). La bibliothèque du chapitre est relativement peu fournie (à la même époque les grandes abbayes possédaient plusieurs centaines de livres, 690 à Bobbio), mais les ouvrages sont «relativement diversifiés»: on note surtout des ouvrages liturgiques, bibliques (et des commentaires), hagiographiques, patristiques, mais aussi concernant la langue (Lauranson-Rosaz 1996, 17). Le *Breve* nous assure, en tout cas, que les livres étaient lus et sortaient. Il existe aussi, probablement, auprès du chapitre une école dont «l'enseignement [est] certes tourné vers les sciences ecclésiastiques, mais aussi imprégné de culture latine» (Lauranson-Rosaz 1987, 255)[6]; Lesne et De Poerck (1964, 18, 22, 32-3), qui le cite, tiennent pour vraisemblable l'existence d'un scriptorium. Il n'est pas indifférent de relever, dans ce contexte, le surnom d'un des chanoines *Guilemus Poeta*[7], qui détient, comme l'évêque Begon, un des *fanones* du chapitre[8].

---

(3) Pour l'intérêt linguistique et culturel que présentent, en général, les textes de ce genre, cf. Bastardas 1995, 149-78 (testament de l'évêque d'Elne en 915).

(4) Cohendy (1854, 365-6), Tardieu (1870-1872, 316-7), Bréhier (1910), Manry / Sève / Chaulanges (1959, 60), Lauranson-Rosaz (1992); v. encore Framond / Lauranson-Rosaz, en prép., n° 10.

(5) L'épiscopat de Begon est daté de 990-1010 dans Poitrineau 1979, 285; 984 est la date de la dernière mention du prédécesseur de Begon, Étienne II. Sur Begon, cf. Boudet 1914; Lauranson-Rosaz 1987, *passim*.

(6) Pour la culture cléricale en Auvergne au 10e siècle, v. aussi Lauranson-Rosaz 1997, 41-46.

(7) Peut-être l'écolâtre (Lauranson-Rosaz 1996, 17).

(8) C'est peut-être le même que *Guilelmus* emprunteur de deux livres et que le *Guilelmus* qui vola une chape dans la chapelle (De Poerck 1964, 33).

Un second mode de lecture pourra faire témoigner le document, de façon moins directe, à travers un certain nombre de particularités qui attirent l'attention du linguiste – une des questions étant de savoir dans quelle mesure elles font système – mais que la première lecture a tendance à négliger en les instituant comme 'bruit' et non comme source de sens. Lauranson-Rosaz (1996, 16-7) consacre à peine quelques lignes à la langue du document (v. aussi certaines notes explicatives); nous tenterons de faire ici quelques pas supplémentaires.

Ces deux lectures possibles sont, on s'en doute, complémentaires. Il faut tenter de les conjoindre pour saisir tout l'intérêt du document, qui réside sans doute, précisément, dans l'apparente contradiction entre ce que dit le texte et la modalité de langage sur lequel il le dit, et dans la tension qui s'instaure entre les deux ordres d'enseignements qu'il est loisible d'en tirer. D'un côté, des chanoines auvergnats cultivés, nourris de bonne latinité (la Bible et Virgile, mais aussi Isidore et Bède); de l'autre, la variété de langue dont ils font usage et sur laquelle nous tenterons de nous interroger.

Le *Breve de libros Sanctæ Mariæ* figure dans l'*Inventaire du trésor et des livres de la cathédrale*, document où il est précédé par une liste d'objets liturgiques. Pour la liste d'objets, le trésorier disposait d'un état établi peu de temps auparavant, sous l'épiscopat d'Étienne II (943-984), prédécesseur de Begon[9], état qui ne répertoriait pas les livres. C'est à partir de ce premier inventaire du trésor de la cathédrale de Clermont (que nous désignerons ci-dessous comme 'PIT')[10] que le trésorier a travaillé, et la première section du second inventaire en dépend de très près[11]. Dans ce qui suit, nous nous attacherons essentiellement au *Breve de libros*, dont nous donnons le texte en annexe, mais nous ne nous interdirons pas de faire mention, quand cela s'avèrera utile, d'observations ayant trait à la liste d'objets liturgiques.

2. La langue du *Breve de libros Sanctæ Mariæ*: une variété semi-vulgaire de latin

2.0. Le *Breve de libros* est, certainement, d'intention latine, et son premier commentateur (Cohendy 1854, 365) ne manifesta pas l'ombre d'une hésitation à ce propos («en latin»). La langue du document n'est pas pour autant exac-

(9) Ca. 970 selon Framond / Lauranson-Rosaz, en prép., n° 6.

(10) La première section du document est également éditée dans Lauranson-Rosaz 1996; éd. Framond / Lauranson-Rosaz, en prép., n° 6.

(11) Une troisième liste (éd. Framond / Lauranson-Rosaz, en prép., n° 15) est une simple copie du n° 6.

tement celle qu'écrivent les chanoines du même temps et du même lieu quand ils rédigent une charte solennelle: comparer les chartes 2, 3, 4, 5, 8, 9, 13, 14, 17 dans Framond / Lauranson-Rosaz (en prép.).

Cette forme de latin écrit, bien que complexe dans ses éléments constitutifs et relativement volatile dans ses manifestations, est néanmoins susceptible d'être caractérisée comme une variété reconnaissable à certaines particularités grammaticales (morphologie nominale) suffisamment systématiques, centrales au plan structurel et stabilisées, qui lui sont propres. Cette variété se caractérise en outre, du point de vue du lexique, par l'acceptation, à un taux minoritaire, de lexèmes occitans.

On a intérêt, semble-t-il, à en mener l'analyse en tenant compte de la structure textuelle et syntaxique, et en distinguant essentiellement, outre le titre du document, la liste proprement dite (1-30) et une partie finale libre (31-41), la première en parataxe nominale, la seconde bien davantage déployée en syntaxe à nœuds verbaux. On distinguera aussi dans la structure de liste les syntagmes nominaux qui constituent l'apport principal d'information (que nous nommerons les items) et ceux qui fournissent des compléments d'information.

2.1. On commencera par mettre à part les titres d'ouvrages et leur morphosyntaxe particulière. Cette décision est justifiée aussi bien sur un plan général, par le fait que le titre possède des propriétés linguistiques et sémiotiques particulières (v. Rey-Debove 1978, 273-7), que sur le plan du texte étudié, où les titres ont un comportement à part en tant que noms propres métalinguistiques, proches des autonymes, comme on le sait, par certains aspects.

C'est ce comportement qui explique la discordance de nombre entre le pluriel en *-a* et *I* dans «Decreta pontificum I»; ce figement citationnel explique en même temps l'emploi du seul neutre pluriel (cf. ci-dessous § 2.2.: *antifonarios* où l'on attendrait *antifonaria*). Mais la particularité la plus saillante de la morphosyntaxe des titres dans notre texte[12] réside dans le fait que l'item est présenté au génitif: «Psalmorum I. Prophetarum I. Miraculorum I. [...]. Dialogorum I. Ætimologiarum I. [...]. Regum I. [...] Glosarum I»; dans la première occurrence («Duodecim apostolorum I. L<ibrum?>»), le substantif régissant est probablement représenté par une abréviation. Les autres génitifs du texte apparaissent d'ailleurs à l'intérieur de titres («Decreta pontificum», «Super epistolas Pauli», «Martirilogium et vita canonicorum I»), dans le titre du texte et dans le titre d'une église («Sanctæ Mariæ»). Cf. aussi «Os aureum I».

(12) Pour la syntaxe des titres en latin classique, v. Ernout / Thomas 1964, 11, 12.

Au vu de l'ensemble du document, les titres – la polysémie de ce mot n'est sans doute pas innocente – apparaîtront comme des îlots d'une grammaire 'importée' par citation.

2.2. Quand on considère les autres items de la liste, on obtient, en effet, des paradigmes rien moins que classiques:

classe I (f.) sg. *-a*: «Biblioteca I»; «Cron[on]ica I»; pl. *-a-s*: «Vitas patrum I»;

classe II (m.) sg. *-o*: «Epistolario I», «Quadragenario I», «Virgilio I», «collectaneo I», ou, moins souvent, *-um*: «Psalterium I», «Martirilogium [...] I»; pl. *-o-s*: «Lectionarios II», «Antifonarios II» (2 fois), «Textos II»;

classe III (m. seul représenté) sg. *-e*: «Exposite I»; pl. *-e-s*: «Exposites II», «missales VI», «Canones III».

Il s'agit ici généralement de «noms communs métalinguistiques» (Rey-Debove 1978, 274; à considérer comme tel aussi *Virgilio*, marqué d'un trait non classique; exception probable: *Vitas*). À ce tableau, on ajoutera encore le seul exemple d'adjectif épithète («collectaneo I novo») qui exhibe la même morphologie *-o* en classe II. Un élément de variabilité interne réside dans le fait que cette morphologie est optionnelle sur un point: *-o* est en variation libre avec *-um*.

2.3. Aucun des morphèmes du système de liste n'est en lui-même étranger à la variété haute (H) de latin traditionnel codifié. Mais leur répartition et leur emploi syntaxique sont propres à la variété considérée et la caractérisent. «In nessun caso essi rappresentano dei veri "nominativi" o "accusativi" o "ablativi"» (Sabatini 1965, 979). Sauf, bien entendu, pour *-um* (optionnel), le décalage est constant, dans les termes de la morphologie de H, entre le singulier et le pluriel. Si bien qu'on a affaire, très nettement, à un cas oblique syncrétique (Sabatini 1965, 979-80), c'est-à-dire, dans les passages examinés, à la forme casuelle non-marquée apte à prendre en charge la position hors syntaxe des items[13]. On doit probablement considérer alors que la voyelle finale appartient à la forme canonique du lexème, avec flexion sigmatique au pluriel. Les mêmes paradigmes (à l'exception de *-um* optionnel) s'observent dans un passage des *Formulae Marculfi*, texte rédigé en Gaule entre 688 et 732 (Sabatini 1965, 982-3). De sorte qu'on se trouve devant une caractéristique structurelle essentielle des registres mésolectaux (M), dégagés par Sabatini (1965, 1968) sous le nom de *scripta latina rustica*[14], entre H et la variété ver-

(13) Dans les énumérations, la bonne latinité emploie le nominatif (Ernout / Thomas 1964, 11), mais «hors de la langue littéraire, l'accusatif s'introduit à côté du nominatif» (Ernout / Thomas 1964, 24).

(14) Pour la terminologie, v. Sabatini 1968, 327.

naculaire romane (B), l'occitan dans le cas qui nous occupe. Par là-même, la langue du *Breve de libros Sanctæ Mariæ* s'inscrit dans une «tradizione di lingua scritta intermedia» (Sabatini 1968, 325) déjà longue, le plus ancien texte relevant de cette tradition cité par Sabatini (1965, 977) remontant au 6e siècle. Les listes constituent le site privilégié de la *scripta latina rustica*(15).

On ajoutera deux observations particulières. D'une part, *antifonarios* montre le passage au masculin de mlt. *antiphonarium*(16) et l'abandon de la flexion particulière des neutres en II. D'autre part, *exposite* (pl. *exposites*) est pour *expositum* et l'on voit qu'on a affaire à une latinisation semi-vulgaire *ad hoc*. Si, dans la plupart de ces cas, la forme mésolectale peut s'expliquer directement par une erreur mécanique de reconstruction à partir d'une forme orale de B privée de voyelle inaccentuée finale en l'absence de modèle fourni par H (cf., par exemple, 1040 *alla Calmo* [!] < *CALME)(17), ce ne peut guère être le cas de *exposite* / *-es*, qui témoigne ainsi de la force d'attraction propre du modèle morphologique M tant par rapport à H qu'à B (où le mot est probablement inexistant). On trouve d'ailleurs dans notre document (liste des objets liturgiques) mlt. *pomos* contre *pomes* dans PIT, là où l'on attendrait *poma*, ce qui illustre, en même temps que l'abandon du pluriel neutre, une double issue dans l'intégration aux paradigmes de M. De tels apparents ratages dans l'applications des règles de transfert montrent que le cadre morphologique simplifié de M n'est pas seulement interprétable comme vulgarisation de formes de H, mais aussi comme latinisation de formes de B: on a affaire à une variété ouverte vers les deux pôles du continuum et ayant son autonomie en ce qu'elle produit des formes qui, telles que *exposite*, *pomes* ou *Calmo*, lui sont propres.

2.4. Au système M qu'on vient de dégager appartient aussi la morphosyntaxe des compléments de la liste: les trois occurrences de *cum auro* (*auro* est ambivalent, pouvant relever du système traditionnel codifié ou de la *scripta rustica*) ne sont pas significatives à première vue, mais *ad capuscole* l'est davantage. D'une part, le signifiant lui-même montre une intégration vulgarisante des constituants du syntagme devenu synthème (absence de *-t* dans *capu-*; cf. aocc. *c(h)ap* < *CAPU)(18); d'autre part, le mot, avec son *-e* final (dia-

(15) On sait que les listes, à côté des textes d'«oralité mise par écrit» et de «scripturalité à destin vocal», ont joué un rôle de premier plan dans le passage des vulgaires à l'écriture; v. Koch 1993, 44, 47-9. Les premiers textes en occitan auvergnat (v. les références données ci-dessous § 6.3.) sont des listes (de cens).

(16) 9e s., DC; FEW 24, 659a.

(17) Fonds du chapitre cathédral, éd. Framond / Lauranson-Rosaz, en prép., n° 28.

(18) La forme occitane *capiscol*, n.m., «dignitaire d'un chapitre qui préside au chœur» apparaît dès 1022 dans une charte du fonds du chapitre cathédral (Framond /

chroniquement, une marque génitivale figée) s'intègre formellement au paradigme de III, illustrant encore une fois la force d'attraction du modèle M.

2.5. Le titre offre côte à côte un génitif traditionnel («Sanctæ Mariæ) et la construction typiquement semi-vulgaire du complément de nom («Breve de libros») avec *de* suivi du cas oblique syncrétique (le complément désigne un inanimé).

2.6. Ce premier dépouillement doit être confirmé, et nuancé, par l'examen de la partie finale libre. On y retrouve pour l'essentiel le système caractéristique de la liste précédente. Le cas oblique syncrétique y marque (i) la position asyntaxique qui est celle d'un item dans une liste («A Sancto Amandino, missale I, libro Beda I», «A sancto Genesio, collectaneo I», «Ad Evane, libro I Psalmorum»), (ii) la fonction de COD, avec sujet exprimé et ellipse de *abere* employé peu avant («Armannus, texto I. [...] Baldricus, IIII libros. [...] Rotgerius, libro I [...]. Guilelmus, libros II. [*blanc*] Daniel, libros II [...]. Costantinus Asinus, psalterium I») et (iii) le centre de syntagmes prépositionnels compléments circonstanciels de lieu («A Sancto Amandino», «A Sancto Genesio»). La flexion *-o / -os* (II) domine largement dans ce segment, avec toutefois, un cas de *-um* relevant optionnellement de H («Costantinus Asinus, psalterium I»). Par rapport à la première partie du texte, on a donc affaire à des emplois syntaxiquement plus étendus, ce qui va dans le sens de l'existence d'un cas oblique syncrétique. Dans «ad Evane»[19], le nom propre de femme *Eva* se plie à la flexion en -ANE qui sera celle d'aocc. *Eva / Evan*, afr. *Eve / Evain* (Jensen 1976, 28-31).

La partie libre montre également le fonctionnement sans faille du nominatif pour marquer la fonction sujet (on n'a donc pas affaire à un cas unique), avec («isti libri suprascripti», «abet Bego episcopus») ou sans («Guilelmus, libros II», etc.) verbe exprimé. On ne dispose pas malheureusement d'exemple de sujet pluriel appartenant à la classe I, où le *volgare* a abandonné toute distinction casuelle; pour le singulier, on aurait *Beda*, à suivre Lauranson-Rosaz 1992, 33 (qui édite «A Sancto Genesio collectaneo I. Beda libro uno» et comprend «Bède a un livre»), mais non à suivre la leçon de Lauranson-Rosaz (1996, 14 et cf. 16 n. 43), «A Sancto Genesio, collectaneo I, libro Beda I», ce qui, avec *Beda* entendu comme oblique en fonction de

---

Lauranson-Rosaz, en prép., n° 17); c'est la première attestation galloromane du mot (cf. FEW 2, 343a, CAPUT; TLF cite mlt. *capischolus* 1031 dans DC).

(19) Mal interprété dans Lauranson-Rosaz (1996, 14, 15); la bonne interprétation est dans De Poerck (1964, 33).

complément adnominal construit directement[20], apparaît comme nettement meilleur pour le sens (déjà De Poerck 1964, 33).

«A Sancta Maria Principalis» constitue, en revanche, un écart, exceptionnel dans le texte (ne correspondant ni au système H, ni à celui du reste du texte, ni au système B), qu'on doit interpréter comme un figement[21] dans un titre d'église. Cf. à l'appui de cette interprétation, au 11e siècle, dans le n° 66 du fonds du chapitre cathédral: «Breve de terra Sancta Maria Principalis», «pro bastimento ipsius Sancta Maria Principalis», «et post obitum suum ipsius loci Sancta Maria Principalis remaneat» (éd. Framond / Lauranson-Rosaz, en prép.)[22]. On pourrait citer bien des chartes du cartulaire de Conques où le titre du monastère connaît un pareil figement.

Quant à *de alios libros, de istos missales*, ils confirment le fonctionnement de l'oblique syncrétique après toute préposition, et permettent d'assurer (cf. encore *de libros* dans le titre) l'interprétation de *cum auro* (§ 2.4) dans un sens semi-vulgaire.

2.7. À ces éléments où, sur un fond de formes ambivalentes, les formes relevant spécifiquement de la *scripta rustica* dominent cependant sans ambiguïté, il convient maintenant d'en ajouter d'autres qui, sans que soit remise en cause l'intention latine, montrent la pénétration du vulgaire. Le *Breve de libros* fait place, en effet, à des romanismes, soit dans des mots marqués d'un ou plusieurs traits phonico-graphiques, mais de frappe latine, soit encore, purement et simplement, à des formes occitanes. C'est là une seconde caractéristique linguistique constitutive de la forme de langue qu'il met en œuvre.

3. La part du vulgaire

3.0. La pénétration ou, comme il serait plus exact de dire, l'infiltration du *volgare* roman (ici, de fait, l'occitan), se fait par l'investissement de quelques points stratégiques.

3.1. Les noms propres de personne sont un lieu traditionnel d'infiltration de traits ou de formes du vulgaire. Ceux qui figurent dans la partie finale libre du document sont déclinés au nominatif tout en présentant, pour la plupart, des traits graphico-phoniques relevant du vernaculaire:

---

(20) Le complément est un nom de personne; dans la construction avec *de* (v. ci-dessus § 2.5.), le complément désigne un inanimé. Cf. les mêmes constructions en ancien auvergnat (Chambon 1981, 229-30).

(21) Cf. Sabatini 1965, 979 n. 22, à propos des «locuzioni tecnicizzate o cristallizzate».

(22) Avec construction asyndétique du complément de nom s'il s'agit d'un nom de saint, même employé en fonction de (quasi) toponyme (v. Chambon 1981, 229 n. 2).

– effacement banal de H- initial (cf. aussi *abemus, abet*) et simplification d'un groupe consonantique complexe dans *Armannus* (de *Hart-mann-*)[23];

– effacement de N devant S dans *Costantinus*[24];

– surtout, issue occitane de *W-* dans *Guilelmus*[25], où l'on notera non seulement <gu> pour noter la vélaire devant voyelle palatale[26], mais aussi <l> (non <li>) pour noter /ʎ/[27].

On ajoutera que, dans la liste des objets liturgiques, *Adelaidis* de PIT a pris sa forme occitane, *Adalaïs*, dans notre document[28].

Les anthroponymes constituent une sphère où se manifeste un certain progressisme sur le plan de l'élaboration de graphies adaptées à l'état phonique de la langue parlée quotidienne. Mais cela est traditionnel; cf., par exemple, dans le fonds du chapitre cathédral, *Gerold* et *Ragenard* (910), *Rotbert* (958), *Amblard* (959), *Vidraz* (cas sujet et graphie <-z>) (10e s., après 946), etc.[29]

3.2. L'infiltration du vulgaire se note encore dans les syntagmes prépositionnels dont le centre est un nom propre de lieu. Dans les trois cas qui se présentent («A Sancto Amandino», «A Sancta Maria Principalis», «A Sancto Genesio»), on observe l'usage de la forme occitane *a* de la préposition contre *ad* plus haut («ad capuscole») ou plus bas («Ad Evane»). Cf. l'emploi de *a*, dans les mêmes conditions, dans un ajout à la liste des objets liturgiques («a Croella») et dans PIT (un seul exemple).

3.3. Il est difficile aussi d'interpréter autrement que par l'occitan l'emploi de *que* comme relatif à tout faire («Et de istos missales que hic sunt scripti»).

3.4. En dehors des noms propres et des struments, on a surtout à relever l'apparition de plusieurs substantifs de forme occitane. Les exemples sont

---

(23) Toutes les formes relevées dans Morlet 1968, 123, ont *-rtm-* ou *-rdm-*.

(24) *Vs Constantin* dans *Sainte Foy*, v. 13!

(25) Cf. Morlet 1968, 225, et les formes occitanes dans Kremer 1991, 163.

(26) V. Grafström (1958, 139) et Kalman (1974, 63).

(27) Solution courante en ancien occitan, v. Grafström (1958, 209, 210) et Kalman (1974, 93, 94). – *Rotgerius*, bien qu'il s'agisse d'une graphie de latin médiéval (v. Morlet 1968, 136), peut aussi être lu à l'occitane avec <tg> notant l'affriquée palatale sonore.

(28) Cf. Morlet 1968, 16; cf. *Adalais* (898, Doniol 1863, n° 231), *Adalaiz* (982, Doniol 1863, n° 253); Bolòs i Masclans / Moran i Ocerinjauregui 1994, 77.

(29) V. l'éd. Framond / Lauranson-Rosaz (en prép.), respectivement nos 2, 4, 6, 8.

peu nombreux (trois mots, quatre occurrences), mais bien nets, de régimes singuliers:

– *misal* («abet Bego episcopus misal I») et *missal* («Aimuinus missal I»), n.m., «missel», premières attestations occitanes[30] d'un mot qui n'est connu jusqu'ici que depuis Bertran de Born[31] et premières attestations galloromanes[32];

– *passionari*, n.m., «livre contenant l'histoire des martyrs» («Passionari I»), première attestation occitane[33];

– *pastoral*, n.m., «livre liturgique contenant les prières et l'ordre des cérémonies que le prêtre (*ici*: l'évêque) doit accomplir» («Pastoral I»), correspondant de frm. *pastoral*, non attesté jusqu'ici en ancien occitan[34] et première attestation galloromane[35].

'De forme occitane' signifie essentiellement ici: échappant au système morphologique latin (codifié ou 'rustique'). Mais on observera aussi, quant à la graphie, l'usage de <-s-> simple pour /-s-/, une solution qui a parfois été adoptée par les premiers documents occitans[36].

Quant au statut de ces 'infiltrés', certes très minoritaires, mais qui sont peut-être, en Auvergne, les premiers mots écrits en occitan, il s'agit de lexèmes relevant typiquement du technolecte liturgique (et non, contrairement à ce qu'on pourrait attendre, d'un vocabulaire plus commun). Il est hors de question qu'on ait affaire à un recours à l'occitan par impossibilité de latiniser correctement une forme très évoluée ou étrangère au latin (tardif ou médiéval), c'est-à-dire à une sorte d'emprunts de détresse. De fait, l'un des deux mots apparaît d'ailleurs deux fois sous sa forme latine (à morphologie rustique): *missale, missales*. Les trois dénominations occitanes sont d'ailleurs, du point de vue diachronique, de purs emprunts savants au latin[37]!

---

(30) Nous employons ci-dessous l'expression 'première attestation occitane / galloromane', dans le sens de «première attestation occitane / galloromane en contexte latin».

(31) FEW 6/2, 172b, MISSA.

(32) Fr. *missel* depuis ca. 1190 seulement dans TLF.

(33) Seulement 15e s. dans FEW 7, 731b, PASSIO.

(34) Ø FEW 7, 761a, PASTORALIS; Ø Rn; Ø Lv; Ø LvP.

(35) Depuis *Furetière* 1690 seulement en français (TLF). Nous nous écartons de l'interprétation de De Poerck (1964, 33 et n. 5), qui comprend «un Pastoral», «sans doute le *Regimen pastorale* de Grégoire le Grand». À notre sentiment, on a affaire à un pur lexème entrant dans le même paradigme (technique et occitan) que *misal, passionari* et, dans PIT et dans notre document, *epistolari*.

(36) Grafström 1958, 167-9; Kalman 1974, 74-5.

(37) Pour aocc. *missal*, v. FEW 6/2, 172b, MISSA.

Il est aussi nettement exclu de faire appel à l'argument de la «necessità pratica (aderenza ai dati concreti della realtà immediata)» (Sabatini 1963/1964, 156) postulant «un rapporto tra il genere delle nozioni espresse [...] e il tipo di lingua impiegata» (Sabatini 1965, 976). Le choix de lexèmes occitans est ici affranchi de telles déterminations.

Il convient donc bien d'admettre un fait de pure intentionnalité.

La variété de latin dans laquelle le *Breve de libros* est écrit apparaît donc, non seulement comme globalement intermédiaire entre latin codifié et vernaculaire, mais encore comme recélant en elle-même les anneaux qui l'attachent à la variété haute H (on l'a vu plus haut) comme à la variété basse B, l'occitan. Du point de vue de la morphologie nominale, les formes de la classe I tissent une toile de fond caractéristique de M, mais commune à B (tandis que, symétriquement, les pluriels restent lisibles selon H).

Il importe encore de noter ici que le reste du matériel lexical est exempt de marques graphico-phoniques vulgaires; cela peut sembler tenir à la nature des choses désignées, mais celle-ci ne bloquant pas, comme on l'a vu, l'apparition de lexèmes purement occitans, le fait ne manque pas de donner, à la lecture du document, une impression assez frappante de dissociation entre un stock lexical bien normé (H), d'une part, et un plus petit stock entièrement occitan (B), de l'autre. Cette impression qu'on retire du lexique est d'autant plus vive que la morphosyntaxe M cimente au contraire, pour ainsi dire, H et B.

3.5. Mais les formes vulgaires ne sont pas, bien entendu, réservées aux cultismes! On mettra d'abord au compte du rédacteur, dans la révision de la liste d'objets liturgiques qui forme le début de notre document, le mot occitan *dossal*, n.m., «rideau (d'un autel)», qui constitue un ajout à PIT. Il s'agit du correspondant d'afr. mfr. *dossel* «rideau, tenture»[38] non signalé jusqu'ici en occitan, et première attestation galloromane. Le mot est marqué par un développement phonique (-RS- > /-s-/ propre à l'occitan), mais appartient au même champ lexical que *misal / missal, passionari* et *pastoral.*

Dans la même liste d'objets, notre texte use, de plus, de deux mots occitans là où PIT n'offre que des formes latines.

(i) *corcibal*, n.m., «vêtement liturgique porté sous la chasuble, dalmatique», employé au régime pluriel («Corcibals VIIII et alios V vetulos») est une première attestation occitane et galloromane[39]. PIT porte *curtibaldos*, avec

(38) FEW 3, 144a, DORSUM; Gdf; TL. Lauranson-Rosaz (1996, 16 n. 27) traduit par «tenture murale».

(39) Cf. 1227 dans FEW 2, 1587a, CURTUS.

lequel (la question de la variation *c/t* mise à part)[40] la forme occitane, qui postule -ĀLE, ne s'accorde d'ailleurs pas pour la finale. FEW 2, 1588a n. 13, cite probablement notre texte, qu'il date de 990. Il est intéressant de noter que le mot a un caractère régional: les données du FEW (2, 1587a) dessinent une aire axée sur le centre-ouest du domaine galloroman (dp. 1227, Touraine, Berry, Poitou, Saintonge et Limousin, aussi Bordeaux; v. encore DuPinRéz, Anjou ca. 1747) où l'Auvergne est représentée par le parler de Murat (*kourtinbaou*) qui rappelle d'assez près *curcinbaldus* dans la Vie de saint Géraud (cité par DC); on ajoutera, dans la même zone, frm. *cortissibeau* (1644) dans la Chronique rimée de Mauriac[41].

(ii) Employé également au régime pluriel («Faldestols II et alium minorem»), *faldestol*, n.m., «fauteuil» est aussi une première attestation occitane[42] et galloromane[43]. PIT porte la forme latine semi-vulgaire *faldestoles*.

(iii) De plus, la forme semi-vulgaire *cuisino* (< *COXĪNU, FEW 2, 1262b) de PIT présentant déjà le traitement occitan *-is-* de -KS- est retouchée (dans sa dernière occurrence) en *coisino*, forme dans laquelle la voyelle /o/ est notée par le graphème correspondant et non par <u> (lu, là où il était anciennement bref, [o]); PIT constitue sans doute la première attestation du mot (cf. Bambeck 1968, 156).

Sont en outre acceptés par notre trésorier les mots occitans suivants de PIT:

– *epistolari*, n.m., «missel qui contient les épîtres lues à la messe», premières attestations d'un mot emprunté au latin médiéval qui n'a été relevé en ancien occitan que sous la forme aphérésée *pistolari*[44];

– *evodi*, n.m., «ivoire», premières attestations occitanes et galloromanes du mot[45] (la forme en *-d-* ne semble pas signalée dans la lexicographie);

– *pali* (et pluriel *palis*), n.m. «(pièce de) riche étoffe, souvent de soie», premières attestations occitanes[46].

Enfin, PIT emploie le pluriel neutre *paira* «paire» («Ganz tria *paira*») alors que le *Breve de libros* préfère *parias* («Gantos *parias* IIII»). La première

(40) La lecture *-c-* est assuré dans le *Breve de libros*.

(41) Éd. Missonnier 1994, v. 660 et gloss.; forme probablement à corriger dans un hémistiche hypermétrique (+ 1).

(42) Un seul exemple, tiré du *Girart de Roussillon* occitan, dans Rn et Lv.

(43) Cf. FEW 15/2, *FALDISTÔL, et TLF: Roland.

(44) FEW 3, 232a, EPISTULA; depuis ca. 1250 seulement en français (TLF).

(45) Cf. FEW 3, 199a, EBOREUS, et TLF.

(46) Cf. FEW 7, 506b, PALLIUM.

forme est marquée par un développement phonétique occitan (diphtongue *-ai-* par transposition de yod); la seconde, par un occitanisme morphologique (pluriel féminin en *-s*). C'est évidemment un aocc. *paira*, féminin[47] qui rend compte, en sous-jacence, de ces deux formes semi-vulgaires[48].

Il est à remarquer en outre, comme l'a fait Lauranson-Rosaz (1996, 17) que, par rapport à PIT, le *Breve de libros* ne va pas toujours dans le sens d'une place plus grande faite au vulgaire: il substitue au contraire *gantos* à *ganz*[49], et, une fois, *pallios* («Et alios pallios II exiguos») à *palis* («Et alios palis II») dans un passage légèrement remanié.

On a là, au total, en usage chez les chanoines de Clermont avant et autour de l'an Mil, un joli petit trésor lexical occitan[50] fort remarquable par sa précocité, sans équivalent, à notre connaissance, dans les documents contemporains de la région. En outre, ce petit stock est entièrement délié de la reproduction de l'oralité, contrairement à ce qu'il advient dans «les plus anciens textes latins farcis de mots provençaux» (Brunel 1922, 363), qui sont contemporains de l'inventaire clermontois[51].

3.6. D'une façon générale, la langue du *Breve de libros Sanctæ Mariæ* vérifie les caractéristiques de la *scripta rustica* de Sabatini telles que les dégage Wright (1989, 103-4): réduction du système casuel, innovation lexicale, «experimentos con nuevas representaciones gráficas ocasionales»; elle les accentue même sur le second plan (admission de lexèmes occitans, et non seulement d'un «vocabulario nuevo», par exemple d'origine germanique, du type de *faldestol*, et sous forme latinisée). Le fait que les principaux composants (morphosyntaxique, lexical, graphico-phonique) soient affectés est, en soi, digne de remarque et, joint à la concentration des traits relevés, confirme qu'on se trouve en face d'une variété caractérisée. L'ensemble des 'infiltra-

(47) Attesté à Nîmes en 1150, FEW 7, 599a, PAR.

(48) Ce type paraît être aujourd'hui caractéristique de l'amphizone: Ardèche et point 4 de la Haute-Loire dans ALMC (825, 1206, 1403) et Dauphiné occitan (cf. adauph. frpr. *payri*) dans FEW, *l.c.*

(49) Première attestation occitane et galloromane dans PIT (943-984, ca. 970), cf. FEW 17, 506a, *WANT, et TLF).

(50) Dans lequel il ne convient pas d'inclure, malgré Lauranson-Rosaz (1996, 17), *brosdes* «broderies», hérité de PIT et qui est une forme latine semi-vulgaire. Cf. mlt. *brusdus* (Bourgogne ca. 840, Niermeyer; mlt. d'Espagne dans FEW 15/1, 320b, *BRUZDAN; Catalogne 915 «*brosdo* unum», Bastardas 1995, 155) et mlt. «cum *brosde*» (Catalogne 1008, Bastardas 1995, 164); pour l'hésitation sur la voyelle finale inaccentuée, v. ci-dessus § 2.3.

(51) Ca. 985 et 989, dates attribuées «assez légèrement» par dom Vaissete, selon (Brunel 1922, 357). V. maintenant Belmon / Vielliard 1997, notamment 156-8 (texte de 959).

tions' que nous avons relevées permet de toucher davantage du doigt le rôle préparatoire qu'a pu jouer la *scripta rustica*, en tant que registre intermédiaire dans l'architecture d'une situation de diglossie (fig. 1), dans l'émergence du vulgaire, puis dans le passage des langues romanes à l'écrit. «La "scoperta" del volgare non ha avuto forse quel carattere drammatico che generalmente si pensa» (Avalle 1965*b*, 48).

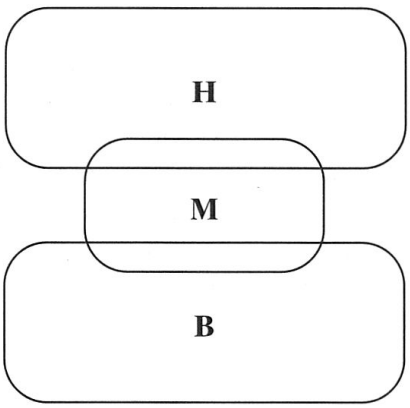

Fig. 1

4. Conditions et date d'emploi de la variété semi-vulgaire

4.0. On pensera donc, en somme, qu'on a affaire à une variété stabilisée relevant de ce que, pour faire bref, on peut appeler *scripta latina rustica* (Sabatini 1968) ou scripta semi-vulgaire. Ceci dit, plusieurs points, qui contribuent à accroître l'originalité de notre document, méritent à présent d'être pris en considération.

4.1. Les paradigmes simplifiés et déviants par rapport au latin codifié (H) ne peuvent s'expliquer comme une accumulation d'«erreurs» (cf. Sabatini 1965, 980) sur un fond plus général d'«ignorance»(52). Ils ne sont pas non plus assimilables (synchroniquement) aux 'fautes' du latin mérovingien ou à celles qui émaillent, de-ci, de-là, les chartes du 10e siècle émanant du chapitre de Clermont(53). Il ne peut pas s'agir de simples et occasionnelles pressions du vulgaire: d'une part, la morphologie 'fautive' n'est pas sporadique, mais fait système; d'autre part, le vulgaire contemporain a déjà depuis longtemps amuï les

(52) Cf. Avalle 1965*a*, viii; Sabatini 1968, 335 et n. 53; Wright 1989, 103. Les brèves remarques de Lauranson-Rosaz (1996, 16) sur les «graphies et flexions corrompues» de notre texte semblent s'inscrire à l'intérieur de cette problématique.

(53) V. éd. Framond / Lauranson-Rosaz (en prép.).

voyelles finales inaccentuées autres que -A[54]. Le milieu hautement imprégné de 'bon' latin d'où émane le texte récuse avec une particulière évidence de tels semblants d'explication[55]. L'appel à un facteur psychologique individuel (la bien connue 'négligence' des scribes) n'est pas davantage de mise: on sait en effet, par la façon dont il a procédé à la mise à jour de l'inventaire des objets liturgiques qui précède *Breve de libros* dans le document et par cet inventaire lui-même, que le scribe-trésorier était «un homme soigneux et intègre, aux méthodes de travail rigoureuses» (Lauranson-Rosaz 1987, 254), bien que son écriture trahisse «un copiste peu instruit» (De Poerck 1964, 22).

Ces possibilités d'explication se trouvent pour ainsi dire neutralisées par ce que nous révèle le document lui-même: l'intention du responsable de bibliothèque modèle de produire un texte en 'mauvais latin' ne peut faire de doute. On peut rejoindre ici les idées d'Avalle (1965*a*, IX, XI) sur l'«artificiosità», le caractère élaboré des registres intermédiaires de latin, comme «lingua intenzionalmente degradata». Mais dans un cadre chronologique plus avancé.

4.2. La date du document, en effet, autour de l'an Mil, est digne de remarque de par son caractère tardif. Sabatini (1965, 983) écrivait à cet égard: «Non è un caso se proprio per la Francia è difficile trovare altri documenti con brani che presentino nitidamente tali caratteristiche [= *le cas oblique syncrétique*]: già sotto il regno di Pipino si manifestano colà i segni di una restaurazione del latino e si elimina quindi rapidamente ogni forma di compromesso col volgare» (1965, 983). Il semble que le linguiste italien adopte ici une vision chronologique trop étroitement bornée (v. ci-dessous § 6). En tout cas, la préservation de l'usage de la *scripta rustica* par les chanoines de Clermont ne peut être mise sur le compte d'une présumée arriération culturelle.

4.3. Les conditions pragmatiques et communicationnelles qui entourent le document, en l'occurrence l'usage auquel celui-ci était destiné, méritent aussi d'être rapidement relevées. Il est particulièrement significatif, en effet, que la *scripta rustica* soit employée pour la gestion interne du chapitre, dans un texte voué, par nature, à la communication entre *docti* (trésorier, cadres du chapitre, utilisateurs de la bibliothèque), strictement utilitaire et dépourvu de toute solennité. Les «esigenze di realismo» (Sabatini 1965) ou «razones prác-

(54) Cf., par exemple, *Molins* < MOLĪNOS et *Pomers* < *POMĀRIOS, noms de lieux de la région clermontoise dans un original de 893 (Cohendy 1854, 355; Framond / Lauranson-Rosaz, en prép., n° 1).

(55) Paraissent également déplacées les suppositions de Wright (1989, 105) – formulées à propos de la période pré-carolingienne – selon lesquelles les scribes utilisant la *scripta rustica* auraient ignoré la signification littérale des parties formulaires des chartes.

ticas» (Wright 1989, 103) liées au caractère de protocole (cf. Lüdtke 1964) du dispositif («il più delle volte, praticamente sotto dettatura degli interessati», Sabatini 1965, 976) et/ou à la nécessité de rendre intelligible, à la lecture, les dispositions essentielles d'une charte à des *illitterati*, ces exigences, si elles peuvent rendre compte de l'utilisation d'une scripta semi-vulgaire dans bien d'autres textes, font ici complètement défaut. On ne peut donc concevoir aucune 'pression communicative' de la part de la société laïque susceptible d'avoir agi efficacement sur le choix de langue ou les choix lexicaux du rédacteur de ce document interne au monde des clercs, d'usage semi-privé. Dans ces conditions, non seulement l'intentionnalité de son choix (v. ci-dessus § 4.1.) apparaît manifeste, mais encore – et c'est ce qui importe davantage ici – la variété employée se détache bel et bien des conditions concrètes et de la tradition discursive qui lui ont donné naissance.

La variété M en vient à assumer le rôle de *scripta* quotidienne de *litterati*. C'est là un petit pas dans le sens de son autonomie, mais un pas important.

4.4. Enfin, les marqueurs caractéristiques de M s'étendent à l'intégralité du *Breve de libros*. Ce n'est pas le cas de l'ensemble des textes produits par Sabatini, qui se caractérisent justement par l'alternance d'emploi entre H et M, respectivement dans les parties formulaires et les parties libres formant l'essentiel du dispositif (Sabatini 1965, 975; 1968, 330). Dans le *Breve de libros*, seul le *in primis* initial, qui relève typiquement du formulaire, pourrait être interprété selon ce modèle, mais on peut tout aussi bien y voir un figement locutionnel; ce qui frappe, au contraire, c'est la prégnance de la morphosyntaxe et des insertions lexicales vulgaires propres à M tout au long du texte, en dépit des îlots génitivaux, et même lorsque le texte, dans sa seconde partie, se détache partiellement, mais nettement toutefois, du genre de la liste.

On a, là encore, une avancée non négligeable dans le sens de l'autonomie de M.

4.5. On notera encore qu'il faut probablement distinguer dans certains passages du *Breve de libros* une autre main que celle du scribe principal (cf. Lauranson-Rosaz 1996, 14, 16). Or ces ajouts (v. en annexe les passages portant l'appel de note b), bien que légèrement plus latinisants pour certains (on y trouve une des occurrences de *-um* dans «psalterium unum» et le génitif de «Sancta Maria Principalis», v. ci-dessus § 2.6.) ne se distinguent pas fondamentalement, du point de vue linguistique, du reste du texte; cf., par exemple «Ad Evane, libro Psalmorum» (v. aussi ci-dessus § 3.2. *in fine*). On peut conclure de cette homogénéité que l'emploi de la variété mésolectale n'est pas un fait individuel, mais bien un fait social.

4.6. Au total: affirmation d'un assez fort degré d'autonomie de la variété mésolectale utilisée, tant sur le plan interne (perméabilité au vulgaire) que dans ses circonstances d'emploi qui tendent ici à se détacher des conditions d'apparition ordinaires de la *scripta rustica*, tenant au canal (indirect: *Protokoll* et/ou *Vorlesen*), au destinataire (*illitterati*), à la forme textuelle (listes) ou à la matière traitée.

4.7. Y aurait-t-il lieu d'aller jusqu'à soutenir que dans la première partie du *Breve de libros*, certains articles sont rédigés en *scripta rustica*, tandis que d'autres le sont en occitan? Rien ne semble l'interdire absolument. Au vu des syntagmes «farcis» apparaissant dans les listes d'objets liturgiques et surtout de la seconde partie de l'inventaire des livres, où le site d'infiltration de l'occitan est bien le lexème et non la phrase ou une unité intermédiaire (syntagme, proposition), nous ne nous y risquerons cependant pas. Il reste toutefois que le genre textuel des listes, par l'extrême concision de ses unités informationnelles (articles), peut aboutir à la séparation des codes autant ou plus qu'à leur mélange, et que les mots occitans infiltrés dans la liste de livres («Passionari I», «Pastoral I») et l'ajout fait à la liste des objets («Dossal I») forment avec le numéral *I* (les chiffres romains appartenant à un autre système sémiotique, différent de la représentation graphique alphabétique) des segments autonomes et complets d'information, des 'messages' en occitan, ce qui n'est qu'une seule fois le cas dans la première liste d'objets sacerdotaux (PIT) avec «Epistolari I», lequel se trouve significativement repris en «Epistolario I cum auro» dans *Breve de libros*, comme si la moindre expansion syntaxique bloquait l'usage exclusif du vulgaire. En l'absence de structuration proprement syntaxique, on est donc naturellement empêché de parler ici de 'phrases' ou de 'syntagmes' occitans. On doit enregistrer pourtant une avancée du vulgaire, certes limitée, mais néanmoins significative.

5. Du *Breve de libros* à l'identité langagière des élites cultivées d'Arvernie autour de l'an Mil

5.1. En résumé: – emploi délibéré d'une forme de langue relevant d'une variété mésolectale, intermédiaire entre le latin codifié et le vernaculaire, ceci à une date qui peut paraître tardive pour la Gaule; – extension des sphères d'emploi de cette variété aux points de vue discursif et textuel (même lorsque le document se détache des conditions énonciatives traditionnellement adéquates à M) comme au point de vue communicationnel (en vue de la communication écrite entre *docti*); – perméabilité concomitante à des formes lexicales et des flexions non pas seulement imprégnées d'occitan, mais (purement) occitanes, et exemptes de toute connotation 'vulgaire' puisqu'elles

appartiennent au vocabulaire technique sacerdotal et «parlent» même (*mis(s)al, passionari, pastoral*) de la culture écrite, c'est-à-dire latine, et sont souvent diachroniquement des cultismes; – variété, en somme, suffisamment rapprochée du vernaculaire pour en intégrer, au niveau lexématique et flexionnel, des éléments, de façon certes sporadique, mais visiblement sans réticence; – aptitude, enfin, de ces éléments à constituer des unités d'information (messages) autonomes. Point essentiel: pour justifier le choix de langue, ou plutôt de variété (M), aussi bien que les choix lexicaux occitans, les explications en quelque sorte classiques, fondées sur l'adaptation linguistique «ai bisogni pratici dell'uomo» (Sabatini 1965, 997), «al preciso scopo di rendere meno aleatori i rapporti linguistici fra individui di diversa levatura culturale» (Avalle 1965*a*, IX), ou comme «eco "passiva" delle parole altrui» (Sabatini 1965, 976), etc., se révèlent clairement inopérantes.

5.2. Dès lors, la contradiction entre l'usage linguistique écrit non solennel des chanoines du chapitre cathédral de Clermont, leur langue de travail, serait-on tenté de dire, d'une part, et le haut degré de culture savante de ce même milieu, d'autre part, ne peut manquer de frapper; portée ici à un point extrême, elle peut même sembler relever du paradoxe. Comment, pour conclure sur l''identité langagière' de nos chanoines, concilier les deux enseignements du même texte quand on sait que classiquement (Brunel 1922, 363-4), le «déclin de la culture» et la «barbarie linguistique» atteignant son apogée «aux environs de l'an mille» (Brunel 1922, 363) sont considérés comme un facteur essentiel dans le passage à l'écrit occitan? Un tel modèle, selon lequel «l'emploi du provençal est à l'origine en raison inverse de la culture», est pour le moins à nuancer, sinon à revoir. En tout cas, le stade en quelque sorte préparatoire que *Breve de libros Sanctæ Mariæ* révèle ne peut s'intégrer dans ce schéma voulant que l'émergence de l'occitan à la scripturalité soit fondamentalement liée à «l'ignorance du latin» (Brunel 1922, 364), à l'incapacité où se seraient trouvés les scribes, «écrivant un latin barbare, [...] d'exprimer [leur] pensée sans employer des mots ou des membres de phrase empruntés à la langue vulgaire» (Brunel 1926, VIII)(56). C'est au contraire dans un des milieux qu'on peut le plus difficilement qualifier de 'barbare' dans l'Auvergne de l'an Mil que les chanoines de Begon sont en passe d'acquérir (à l'écrit) une double identité langagière. Suffisamment cultivés (en latin) *et* déjà largement ouverts à la scripturalité vulgaire, ils nous apparaissent, pour ainsi dire, sur le seuil de la scripturalité occitane, tout prêts à franchir l'étape de la culture (écrite) romane (occitane).

(56) «Ces vues ne nous semblent pas rendre compte de la situation linguistique que traduisent les documents», écrivent Belmon / Vielliard (1997, 177); mais ils n'en disent pas plus.

Nous adhérons pleinement au point de vue exprimé par Sabatini (1968, 320) suivant lequel les pratiques de l'écrit, en l'espèce les expérimentations accomplies dans le cadre de la *scripta rustica*, jouent un rôle actif de «catalizzatore per la conscienza linguistica»(57).

5.3. Sachant que «l'apparition de termes [occitans] isolés dans les donations [...] est strictement contemporaine des plus anciennes attestations de l'utilisation de l'occitan comme langue littéraire» (Belmon / Vielliard 1997, 176), on ne peut s'empêcher de poser alors la question: cette étape de l'écriture en vulgaire, nos chanoines, ou, plus largement, les membre de l'élite cléricale d'Arvernie, ne l'avaient-ils pas franchie ou, du moins, n'étaient-ils pas en train de l'aborder? Risquons-nous alors à tourner le regard vers les textes littéraires.

Que voyons-nous? Selon les travaux de De Poerck (1963, 133; 1964, 17-9), le livre désigné sous le titre de «Glosarum» dans le *Breve de libros Sanctæ Mariæ* n'est autre que le *Liber Glossarum*, dans le manuscrit 240 (*olim* 189) de la Bibliothèque municipale et inter-universitaire de Clermont-Ferrand (Couderc 1890, 75-7)(58). On sait que le volume se trouvait en 1787-1788 dans la bibliothèque du chapitre cathédral où il a été vu par Legrand d'Aussy, et qu'il était en possession des chanoines de Clermont «vers la fin du Moyen Âge»(59). Or ce manuscrit est surtout fameux pour contenir la *Passion*(60) et la *Vie de saint Léger*(61), c'est-à-dire deux des plus anciens textes littéraires galloromans, l'un et l'autre largement occitanisés(62). Le *Liber Glossarum* fut copié au milieu du 10e siècle(63), tandis que le *Saint Léger* est datable par l'écriture du début du 11e siècle (De Poerck 1964, 32). Selon De Poerck, tout le codex sortirait du scriptorium de la cathédrale de Clermont: «l'écriture [*non la main!*] de la *Passion* et du *saint Léger* [...] rappelle étrangement celle du bref de 980-1010» (De Poerck 1963, 133). Selon le même auteur, la *Passion* pourrait

(57) On présente généralement les choses tout à l'inverse: la conscience (conscience du bilinguisme) déterminerait les pratiques d'écriture (mise par écrit du vulgaire).

(58) Quoi qu'en dise Étaix (1977, 240 n. 7), Fournier / Sève (1963, 218) ne lui ont apporté aucun démenti. – Sur le manuscrit clermontois du *Liber Glossarum*, et en particulier sur sa date (mil. 10e s.), v. De Poerck 1964.

(59) Fournier / Sève 1963, 222; cf. De Poerck 1964, 17.

(60) Éd. Avalle 1962.

(61) Éd. J. Linskill 1937.

(62) Sur le copiste et les traits d'occitanisation, v. Linskill 1937, 142-3. Avalle (1993, 6, 7) ne craint pas de parler de traduction en langue d'oc.

(63) Non antérieur à 942, De Poerck 1964, 11-6, 31.

y avoir été composée, tandis que le *Saint Léger* l'aurait été à Ébreuil, mais ces hypothèses sont discutables et discutées.

5.4. En tout cas, la coïncidence ne jurerait pas avec ce qu'on peut saisir, nous semble-t-il, de l'identité langagière, vers l'an Mil, des élites cultivées de la capitale arverne, et l'on pourrait espérer ainsi entrevoir concrètement comment le travail de fermentation interne d'une langue d'usage écrite semi-vulgaire s'articule, à l'intérieur d'un milieu social bien circonscrit, à la genèse de l'écrit littéraire à l'usage des laïcs. On ne peut non plus s'empêcher de trouver «erstaunlich», avec Berschin / Berschin (1987, 9), que le «Fundort» des «ältesten überlieferten provenzalischen Texte», les célèbres *Altprovenzalische Segen* (Bischoff 1984, 260-3 et planche 4), datables d'après l'écriture «etwa in der Mitte oder der zweiten Hälfte des X. Jahrhunderts» (Bischoff 1984, 262; sur ce texte, v. maintenant Hilty 1995, 25-31), soit également Clermont[64].

6. En Basse Auvergne, vers la rupture de la diglossie

6.1.1. Quoi qu'il en soit, l'existence et le devenir de la *scripta rustica* nous semblent jouer un rôle de premier plan dans la question de l'émergence de l'occitan écrit. D'une part, comme nous avons essayé de le suggérer plus haut, en tant que moment d'un processus unique et continu: «l'antico uso di combinare latino e volgare in talune scritture e il nuovo sforzo di dare al volgare una veste scritta non risultarono, per un buon tratto di tempo, due operazioni radicalmente diverse: in effetti, le occasioni in cui si cedette alla pressione del volgare furon le stesse e si continuò a far uso degli stessi nuovi segni introdotti da tempo per esprimere i suoni vivi» (Sabatini 1968, 352). La *scripta rustica* apparaît, dans le cas qui nous occupe, non pas tant comme laboratoire d'analyse phonématique et de solutions graphiques[65], mais bien comme un lieu de concentration privilégié de lexèmes occitans échappant aux compromis latinisants, tout prêt à un emploi pleinement autonome, bien que les sites d'infiltration soient encore limités à des niveaux d'organisation linguistique inférieurs à la phrase.

6.1.2. D'autre part, la date où la *scripta rustica* cesse d'être usitée n'apparaît pas moins importante dans la question de l'accession de l'occitan à la scripturalité. Tous les spécialistes, ou presque, s'accordent aujourd'hui, depuis

(64) Dans un manuscrit (B.M.I.U. 201) contenant un *Breviarium Alarici decurtatum* (copié au 9e/10e siècle dans la partie méridionale de la France, «Südfrankreich», Bischoff 1984, 261). On ne sait rien, semble-t-il (cf. Couderc 1890, 68, et Étaix 1977, 253), de l'histoire de ce manuscrit.

(65) Sabatini 1968, 337-9, 346.

l'article fondateur de Lüdtke (1964), à envisager la question des origines romanes en terme de diglossie. Cette problématique, issue de la sociolinguistique, permet une position plus juste de la question de la naissance des langues romanes à l'écriture, qui est alors à envisager en termes de rupture de la situation diglossique et de redistribution (progressive) des fonctions des formes linguistiques en présence. Cette rupture est elle-même à envisager comme un phénomène complexe, comme un processus(66) comportant notamment, y compris à l'intérieur de chaque domaine linguistique roman, de fortes nuances régionales. L'élément fondamental de cette rupture est, certes, la production de textes entièrement rédigés en vulgaire. Mais un autre élément à prendre en compte consiste précisément dans la disparition des variétés mésolectales à laquelle la situation de diglossie avait donné naissance.

Ces questions mériteraient, bien entendu, un traitement détaillé. Nous nous limiterons ici à deux séries de remarques à l'échelle régionale.

6.2.0. Tout d'abord, les inventaires du chapitre cathédral de Clermont (PIT, en 943-984, et celui contenant le *Breve de libros*) ne sont pas les seuls textes d'Arvernie relevant de la *scripta latina rustica*.

6.2.1. Si les cartulaires de Brioude (Doniol 1863) et de Sauxillanges (Doniol 1864) ne paraissent contenir rien de comparable, on peut citer néanmoins, pour le 10e siècle, la *Divisione Amblardi* ou testament d'Amblard de Nonette (Chambon, à paraître). Ce document, daté de 966, présente la morphologie rustique que nous avons reconnue ci-dessus § 2.2. (*a / -as, -o / -os, -e / -es*), la déclinaison en *-ane* des noms de femmes (*Arsendane, Bertane*), les constructions rustiques du complément de nom (cas oblique sans préposition et *de* + cas oblique, dans les mêmes conditions que dans le *Breve de libros*), un lexème (*mas*) et un strument (*a*) ainsi que de nombreux noms propres de forme purement occitane; il s'y ajoute l'emploi de *ille* en fonction d'article défini (dans des noms de lieux seulement). Une particularité remarquable de ce document est que l'usage de la *scripta rustica* n'y est pas exclusivement limité à la liste des biens fonciers légués par le donataire ou à la liste des témoins: on le trouve aussi dans des parties où l'on attendrait typiquement l'usage du latin codifié («si Arsenda infante legitimo non habet», par exemple).

6.2.2. Au 11e siècle, on peut mentionner, dans le fonds du chapitre cathédral de Clermont (Framond / Lauranson-Rosaz, en prép.), les chartes 12 (1017), 23 (ca. 1032), 46 (mil. 11e s.). De telles dates n'ont d'ailleurs rien

(66) Cf. Sabatini 1968, 347.

d'exceptionnel par rapport aux spécimens les plus tardifs cités par Sabatini pour d'autres régions de la Romania méridionale: 11e siècle (et même 1100) pour l'Italie centro-méridionale (1965, 985-6), milieu du 11e siècle pour l'Ibérie (1965, 992)(67).

Le n° 12 du fonds du chapitre cathédral (1017; Lauranson-Rosaz 1990, 584-5) oppose nettement et classiquement les parties formulaires (en latin monumental codifié) au dispositif et aux signatures (*scripta rustica*). Les marques de la morphologie vulgaire – *-o* ou *-um* («unum bosco») / *-os*; *-a* / *-as*, *-e* – s'étendent à tous les compléments (COD, complément déterminatif asyndétique, compléments introduits par une préposition) et même à la fonction sujet, non seulement dans la classe I, comme on s'y attend, mais aussi dans la classe II où il s'agit toutefois d'un nom dépourvu de flexion en vulgaire (*maso, manso* = aocc. *mas*); la syntaxe du complément de nom est celle que nous avons vue précédemment. Les formes occitanes sont assez nombreuses (*absed-dat, paissel, diners, allas*).

Le n° 23 (ca. 1032; cf. Cohendy 1854, 379-80) juxtapose un bref des biens appartenant à l'église Saint-Hippolyte de Tallende, qui est rédigé entièrement en *scripta rustica*, et une donation qui est, elle, presque entièrement en latin codifié. La scripta du bref paraît particulièrement cohérente, ne faisant pratiquement aucune concession au 'bon' latin, ni, d'ailleurs, à l'occitan: mis à part les noms de lieux et les syntagmes dont ils forment le centre, les formes occitanes (*pastural*, peut-être *apradat*) ne sont pas nombreuses.

Les mêmes observations seraient dans l'ensemble valables pour le n° 46 du même fonds (cf. Cohendy 1854, 366-7), le mémorial d'une donation d'Étienne de *Randoano*, daté du milieu du 11e siècle.

6.2.3. Ainsi on peut dire, en première approche, que le latin semi-vulgaire des chanoines du chapitre cathédral s'intègre bien dans une tradition qui, non seulement remonte haut dans l'histoire linguistique de la Romania, mais encore ne donne pas de signes de faiblesse en Basse Auvergne avant le milieu du 11e siècle.

6.3. Or, en Basse Auvergne, les premiers textes d'ancien auvergnat qui nous soient connus et qui soient assez précisément datables sont des documents de gestion émanant du monastère clunisien de Sauxillanges: un bref des cens en chènevis perçus par les moines dans la paroisse de Sauxillanges

(67) Cf. aussi le fameux 'latin vulgaire' des notaires léonais des 10e et 11e siècles (Menéndez Pidal 1950, 454-60; cf. Wright 1989, 250-264, et Pensado 1991).

(Doniol 1864, n° 11, *in fine*) et le censier de Saint-Martin de Chidrac (Doniol 1864, n° 695)[68]. Ces deux documents (connus à travers des copies tardives) sont, très vraisemblablement, à peu de choses près contemporains: le premier est situable peu avant une date comprise entre 1060 et 1073[69], le second est «probablement antérieur aux environs de 1060» (Fournier 1951, 240, qui ne fait pas de remarque sur la langue).

La convergence de ces deux dates entre elles, d'une part, et avec la date du dernier document de la *scripta rustica* que nous connaissions dans la région (n° 46 du fonds du chapitre cathédral), d'autre part, n'est peut-être pas le fruit du hasard. On peut présumer que c'est, en Basse Auvergne, vers le milieu du 11e siècle que, de façon grossièrement simultanée, cède le maillon intermédiaire du continuum diglossique et qu'apparaît une pratique courante d'écriture en occitan.

Université Paul-Valéry (Montpellier III). Jean-Pierre CHAMBON

Annexe: *Breve de libros Sanctæ Mariæ*

Nous donnons ici le texte en suivant pour l'essentiel l'édition de Lauranson-Rosaz (1996). Nous plaçons un espace blanc entre le titre et la première partie, puis entre la première partie et la seconde. Nous éditons la liste de livres (première partie) en lignes, de manière à faire ressortir sa structure et la différence entre les deux parties, et nous numérotons les articles entre crochets. Dans la seconde partie du texte, la numérotation (qui continue celle de la première partie) se fait par phrases. Nous introduisons la ponctuation et l'usage moderne des majuscules. Nous avons souligné les titres et placé les lexèmes occitans en italique. Pour l'écriture, v. De Poerck 1964, 22-3.

BREVE DE LIBROS SANCTÆ MARIÆ.

[1] In primis missales VI.
[2] Lectionarios II.
[3] Biblioteca I.
[4] Exposites II.
[5] Duodecim apostolorum I. l<ibrum>[a].
[6] *Passionari* I.
[7] Antifonarios I.
[8] Textos II cum auro.
[9] Epistolario I cum auro.

(68) Ces documents ne sont recensés ni par Dauzat 1928, ni par Lodge 1995, ni par Frank / Hartmann 1997, ni par Belmon / Vielliard 1997, 178 *sqq*.

(69) V. Chambon / Hérilier, à paraître.

[10] Antifonarios II ad capuscole[b].

[11] Exposite I super epistolas Pauli.

[12] A[c] <...>, collectaneo I novo.

[13] Martirilogium et Vita canonicorum I.

[14] Psalterium I cum auro.

[15] Os aureum I.

[16] Cron[on]ica I.

[17] Psalmorum I.

[18] Prophetarum I.

[19] Canones III.

[20] Miraculorum I.

[21] Quadragenario I.

[22] Dialogorum I.

[23] Aetimologiarum I.

[24] Virgilio I.

[25] Regum I.

[26] Super Iob I.

[27] Vitas patrum I.

[28] *Pastoral* I.

[29] Decreta pontificum I.

[30] Glosarum I.

[31] Sunt isti libri suprascripti XL.

[32] Et de alios libros abemus XV[d].

[33] Et de istos missales que hic sunt scripti, abet Bego episcopus *misal* I. [34] A Sancto Amandino, missale I[b]. [35] Armannus, texto I. [36] A Sancta Maria Principalis[b], Baldricus[e], IIII libros. [37] Aimuinus, *missal* I. [38] A Sancto Genesio, collectaneo I[f], libro Beda[g] I. [39] Rotgerius, libro I super Ecclesiastem. [40] Guilelmus, libros II[h]. [41] Daniel, libros II de arte. [42] Costantinus Asinus, psalterium I[b].

[43] Ad Evane, libro Psalmorum[i].

[a] *Lecture incertaine (Lauranson-Rosaz 1996).*

[b] *Passage écrit sur un grattage, d'une écriture plus tassée, sans doute d'une main distincte de celle du premier scribe (Lauranson-Rosaz 1996; Lauranson-Rosaz / Framond en prép.).*

[c] *Ms.* Acollectaneo. *De Poerck (1964, 33) comprend* acollectaneo *«collectaire». Lauranson-Rosaz (1996) édite* A collectaneo. *L'identité et le sens de* A *nous échappent. L'hypothèse la plus probable est de postuler un mot oublié qui aurait été introduit par la préposition* a, *cf.* ad capuscole *à l'article précédent, d'où notre interprétation.*

[d] *Il est possible de distinguer après le* V *un signe difficile à interpréter, qui n'est pas un* I, *ni un* II, *et correspond vraisemblablement à une sorte de flèche destinée à indiquer la liste de livres qui fait suite (Lauranson-Rosaz, en prép.).*

[e] *La lettre* a *est suscrite (Lauranson-Rosaz, en prép.).*

[f] A sancto Genesio, collectaneo I *est inséré dans un blanc du texte, sans respecter l'alignement à gauche (Lauranson-Rosaz, en prép.).*

[g] Beda *en interligne (Lauranson-Rosaz, en prép.).*

[h] *Un blanc avant le mot suivant (Lauranson-Rosaz, en prép.).*

[i] *D'une écriture plus petite, au fond de la page. Lauranson-Rosaz (1996) imprime* Adevane *et traduit «Adevane, un livre des Psaumes».*

Références bibliographiques

On a utilisé les sigles du FEW pour renvoyer aux dictionnaires ou atlas courants.

Avalle (D'A. S.), 1962. *Cultura e lingua francese delle origini nella «Passion» di Clermont-Ferrand*, Milan/Naples.

Avalle (D'A. S.), 1965*a*. *Latino «circa romançum» e «rustica romana lingua». Testi del VII, VIII^e IX secolo*, Padoue.

Avalle (D'A. S.), 1965*b*. «Ancora sulla Parodia della *Lex Salica*», *in*: *Studi in onore di Alfredo Schiaffini* (= *Rivista di cultura classica e medievale* 7), 29-61.

Avalle (D'A. S.), 1993. *I manoscritti della letteratura in lingua d'oc*, nuova edizione a cura di L. Leonardi, Turin.

Bambeck (M.), 1968. *Boden und Werkwelt. Untersuchungen zum Vokabular der Galloromania*, Tübingen.

Banniard (M.), 1992. Viva voce. *Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident latin*, Paris.

Bastardas (J.), 1995. *La llengua catalana mil anys enrere*, Barcelone.

Belmon (J.) / Vielliard (F.), 1997. «Latin farci et occitan dans les actes du XI^e siècle», *Bibliothèque de l'École des chartes* 155, 149-183.

Berschin (H.) / Berschin (W.), 1987. «Mittellatein und Romanisch», *Zeitschrift für romanische Philologie* 103, 1-19.

Bischoff (B.), 1984. *Anecdota novissima. Texte des vierten bis sechszehnten Jahrhunderts*, Stuttgart.

Bolòs i Masclans (J.) / Moran i Ocerinjauregui (J.), 1994. *Repertori d'antropònims catalans (RAC)*, t. I, Barcelone.

Boudet (M.), 1914. «Qui était Begon, évêque d'Auvergne», *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne* 1914, 201-223.

Bréhier (L.), 1910. «Deux inventaires du trésor de la cathédrale de Clermont au X^e siècle», *Mémoires de la Société des Amis de l'Université de Clermont-Ferrand*, 2^e fascicule (Supplément à la *Revue d'Auvergne*), *Études archéologiques*, Clermont-Ferrand. [*Non vidi*. Introuvable au Fonds Auvergne de la B.M.I.U. de Clermont-Ferrand.]

Brunel (C.), 1922. «Les premiers exemples de l'emploi du provençal dans les chartes», *Romania* 48, 335-364.

Brunel (C.), 1926. *Les Plus Anciennes Chartes en langue provençale*, Paris.

Chambon (J.-P.), 1981. «Notes d'ancien auvergnat», *Romania* 102, 226-237.

Chambon (J.-P.), à paraître. «Un document auvergnat inaperçu: le testament d'Amblard de Nonette (a. 966). Recherches toponymiques et historiques», *Le Moyen Âge*.

Chambon (J.-P.) / Hérilier (C.), à paraître. «Sur un des plus anciens textes en occitan d'Auvergne: un bref de cens, passé inaperçu, du monastère de Sauxillanges», *Lengas*.

Chassaing (A.) / Jacotin (A.), 1907. *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire contenant les noms de lieu anciens et modernes*, Paris.

Cohendy (M.), 1854. «Inventaire de toutes les chartes antérieures au XIII[e] siècle, qui se trouvent dans les différents fonds d'archives du Dépôt de la Préfecture du Puy-de-Dôme», *Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne* 27, 353-459.

Couderc (C.), 1890. *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville de Clermont-Ferrand*, Paris.

Dauzat (A.), 1928. «Les parlers auvergnats anciens et modernes. Bibliographie critique (jusqu'en 1927)», *Revue de Linguistique Romane* 4, 62-116.

De Poerck (G.), 1963. «Les plus anciens textes de la langue française comme témoins de l'époque», *in*: G. Straka, *Les Anciens Textes non littéraires. Leur apport à la connaissance de la langue au Moyen Âge*, Paris, 1963, 129-162 (= *Revue de linguistique romane* 27, 1963, 1-34).

De Poerck (G.), 1964. «Le manuscrit de Clermont-Ferrand 240 (anc. 189), les «scriptoria» d'Auvergne et les origines spirituelles de la «Vie» française de S. Léger», *Scriptorium* 18, 11-33.

Desjardins (G.), 1897[9]. *Cartulaire de l'abbaye de Conques en Rouergue*, Paris.

Doniol (H.), 1863. *Cartulaire de Brioude [Liber de honoribus S[to] Juliano collatis]*, Clermont-Ferrand / Paris.

Doniol (H.), 1864. *Cartulaire de Sauxillanges,* publié par H. Doniol, Clermont-Ferrand / Paris.

Ernout (A.) / Thomas (F.), 1964[3]. *Syntaxe latine*, Paris.

Étaix [R.], 1977. «Le lectionnaire liturgique de la cathédrale de Clermont au X[e] siècle», *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne* 88, 239-253.

FEW = W. von Wartburg, *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachsatzes*, 25 vol., Leipzig/Bonn/Bâle, 1922-.

Fournier (P.-F.) / Sève (R.), 1963. «Le manuscrit Clermont-Ferrand 240», *Bibliothèque de l'École des chartes* 121, 218-222.

Fournier (G.), 1951. «La seigneurie en Basse-Auvergne aux XI[e] et XII[e] siècles d'après les censiers du cartulaire de Sauxillanges», *in*: *Mélanges d'histoire du moyen âge dédiés à la mémoire de Louis Halphen*, Paris, 239-245.

Framond (M. de) / Lauranson-Rosaz (C.), en prép. *Cartulaire du chapitre cathédral de Clermont en Auvergne*.

Frank (B.) / Hartmann (J.) avec la collaboration de H. Kürschner, 1997. *Inventaire systématique des premiers documents des langues romanes*, Tübingen, 5 vol.

Grafström (Å.), 1958. *Étude sur la graphie des plus anciennes chartes languedociennes avec un essai d'interprétation phonétique*, Uppsala.

Hilty (G.), 1995. «Les plus anciens monuments de la langue occitane», *in*: L. Rossi (éd.), *Cantarem d'aquestz trobadors. Studi occitanici in onore di Giuseppe Tavani*, Alessandria, 25-45.

Jensen (F.), 1976. *The Old Provençal Noun and Adjective Declension*, Odense.

Kalman (H.), 1974. *Étude sur la graphie et la phonétique des plus anciennes chartes rouergates*, Zurich.

Koch (P.), 1993. «Pour une typologie conceptuelle et médiale des plus anciens documents/monuments des langues romanes», *in*: M. Selig / B. Frank / J. Hartmann (éd.), *Le Passage à l'écrit des langues romanes*, Tübingen, 39-81.

[Kremer (D.)], 1991. «Articles de mostra», *in*: M. Badia i Margarit (éd.), *Dictionnaire historique des noms de famille romans. Actes del III Col.loqui (Barcelona, 19-21 juny 1989)*, Tübingen.

Lauranson-Rosaz (C.), 1987. *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VII^e^ au XI^e^ siècle. La fin du monde antique?*, Le Puy.

Lauranson-Rosaz (C.), 1990. «Les mauvaises coutumes d'Auvergne (fin X^e^ siècle-XI^e^ siècle)», *Annales du Midi* n° 192, 558-586.

Lauranson-Rosaz (C.), 1992. «L'Auvergne», *in*: M. Zimmermann (dir.), *Les Sociétés méridionales autour de l'an Mil. Répertoire des sources et documents commentés*, Paris, 13-54.

Lauranson-Rosaz (C.), 1996. «L'église de Clermont. Inventaire du trésor et des livres de la cathédrale [985-1010]», *in*: O. Guyotjeannin / E. Poulle (éd.), *Autour de Gerbert d'Aurillac, le pape de l'an mil*, Paris, 12-18.

Lauranson-Rosaz (C.), 1997. «Entre deux mondes: l'Auvergne de Gerbert», *in*: N. Charbonnel / J.-E. Jung (éd.), *Gerbert l'Européen. Actes du colloque d'Aurillac (4-7 juin 1996)*, Aurillac, 33-51.

Lauranson-Rosaz (C.), à paraître. «L'identité auvergnate (VII^e^-XI^e^ siècles)», actes du colloque *Langages et peuples d'Europe. Cristallisation des identités romanes et germaniques (VII^e^-XI^e^ siècles)*, 11-13 juillet 1997, Toulouse et Conques.

Linskill (J.), 1937. *Saint Léger. Étude de la langue du manuscrit de Clermont-Ferrand suivie d'une édition critique du texte avec commentaire et glossaire*, Paris.

Lodge (R. A.), 1995. «Okzitanische Skriptaformen II. Auvergne», *in*: G. Holtus / M. Metzeltin / C. Schmitt (éd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, II/2, *Die einzelnen romanischen Sprachen und Sprachgebiete vom Mittelalter zur Renaissance*, Tübingen, 420-424.

Lüdtke (H.), 1964. «Die Entstehung romanischer Schriftsprachen», *Vox Romanica* 23, 3-21.

Manry (A.-G.) / Sève (R.) / Chaulanges (M.), 1959. *Pour une Histoire vivante... L'histoire vue de l'Auvergne, choix de documents concernant la Basse-Auvergne et le Puy-de-Dôme*, t. I, fasc. I, Clermont-Ferrand.

Menéndez Pidal (R.), 1950[3]. *Orígenes del español*, Madrid.

Missonnier (J.), 1994. «La chronique rimée de Mourguyos et les nouvelles recherches sur l'origine de Mauriac», *Revue de la Haute-Auvergne* 56, 289-400.

Morlet (M.-T.), 1968. *Les Noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule du VI^e^ au XII^e^ siècle*, I. *Les noms issus du germanique continental et les créations gallo-germaniques*, Paris.

Pensado (C.), 1991. *How was Leonese Vulgar Latin read?*, *in*: R. Wright (éd.), *Latin and the Romance Languages in the Early Middle Ages*, Londres / New York, 190-204.

Poitrineau (A.), dir., 1979. *Le Diocèse de Clermont*, Paris.

Rey-Debove (J.), 1978. *Le Métalangage. Étude linguistique du discours sur le langage*, Paris.

Sabatini (F.), 1963/1964. «Tra tardo latino e origini romanze», *Studi linguistici italiani* 4, 140-159.

Sabatini (F.), 1965. «Esigenze di realismo e dislocazione morfologica in testi preromanzi», *in*: *Studi in onore di Alfredo Schiaffini* (= *Rivista di cultura classica e medievale 7*), 972-998.

Sabatini (F.), 1968. «Dalla 'scripta latina rustica' alle 'scriptae' romanze», *Studi medievali* 9, 320-358.

Sabatini (F.), 1996. *Italia linguistica delle origini. Saggi editi dal 1956 al 1990*, Lecce.

Tardieu (A.), 1870-2. *Histoire de la ville de Clermont-Ferrand*, 2 vol., Moulins.

Wright (R.), 1989. *Latín tardío y romance temprano en España y la Francia carolingia*, Madrid.